



Complément Femmes

Guide des bonnes pratiques
en itinérance

FEMMES

Les femmes en situation d'itinérance constituent un groupe diversifié présentant un large éventail de caractéristiques et d'expériences, en fonction par exemple de leur âge, de leur parcours migratoire ou de leur orientation sexuelle. Toutefois, un certain nombre d'éléments qui leur sont spécifiques sont à considérer.

QUI SONT LES FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE ?

Lors du dénombrement des personnes en situation d'itinérance réalisé dans 11 régions du Québec le 24 avril 2018, les femmes représentaient 26 % des personnes dénombrées. Comparées aux hommes, les femmes en situation d'itinérance étaient plus jeunes, plus nombreuses à déclarer une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle (20 % contre 7 % chez les hommes), dont bisexuelle (13 % contre 3 % chez les hommes), et également plus nombreuses à rapporter une identité autochtone (14 % contre 9 % chez les hommes) ou inuite (4 % contre 1 % chez les hommes). Les femmes dénombrées se trouvaient proportionnellement plus nombreuses dans les banlieues et dans les grandes villes autres que Montréal^[01]. Par ailleurs, à Montréal, plus de femmes (25 %) que d'hommes (18 %) ont déclaré être arrivées au Canada en tant qu'immigrantes (contre 13 % des femmes et 10 % des hommes dans d'autres régions)^[02].

Plusieurs travaux suggèrent qu'une des spécificités importantes de l'itinérance des femmes réside dans son caractère caché ou peu visible, même lorsque celles-ci vivent dans la rue^[03,04]. Les données du dénombrement de 2018 tendent à le confirmer. Elles révèlent que les femmes dénombrées étaient plus susceptibles de vivre en ressources de transition et, dans une moindre mesure, de vivre de l'itinérance cachée. Cette dernière notion est définie, dans le cadre du dénombrement, comme le fait d'être « hébergée temporairement chez d'autres ou dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe permanent ; ou [de demeurer] dans une maison de chambres^[01] ». Il importe toutefois de préciser que la méthodologie de cette enquête visait essentiellement les personnes en situation d'itinérance visible ; elle n'aurait donc pas permis de dresser un portrait juste et nuancé de l'itinérance cachée¹.

Une deuxième spécificité de l'itinérance des femmes est son caractère familial ou parental, bien que des hommes puissent également vivre ce phénomène^[05,06]. De plus en plus de familles au Canada se trouveraient en situation de précarité résidentielle, forcées de vivre dans des logements surpeuplés, insalubres ou devant faire un choix entre payer le logement et nourrir leurs enfants^[07]. Les femmes seraient particulièrement touchées par cette réalité : la majorité des familles en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle sont composées d'une mère monoparentale et d'au moins un enfant^[08,09]. Les personnes en situation d'itinérance accompagnées de leurs enfants représentaient 5 % des personnes dénombrées au Québec en 2018^[01]. Un dénombrement réalisé en 2015 sur l'île de Montréal porte à penser que cette réalité toucherait particulièrement des femmes issues de l'immigration, ces répondantes étant proportionnellement plus nombreuses (22 %) que les femmes non immigrantes (10 %) à être accompagnées de leurs enfants^[10].

QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE LEURS TRAJECTOIRES VERS L'ITINÉRANCE ?

Le passage à l'itinérance chez les femmes, comme pour l'ensemble des personnes en situation d'itinérance, est caractérisé par l'articulation de réalités structurelles, institutionnelles et interpersonnelles^[11].

Un dénominateur commun à l'entrée dans la « spirale de l'itinérance au féminin^[03] » est l'expérience de violences et de traumatismes, souvent dès l'enfance et de façon répétée tout au

¹ Pour plus d'information sur l'itinérance cachée au Canada, voir [ce rapport](#) publié par Statistique Canada (2016).

long de la vie^[03,12]. Ces violences s'inscrivent dans des rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes^[03,13]. Même si ces expériences de violences et de traumatismes ne peuvent pas être associées de manière systématique au basculement vers l'itinérance, l'instabilité résidentielle ayant précédé l'itinérance est souvent liée à des relations intimes conflictuelles, abusives ou violentes^[02,14]. La violence conjugale, ajoutée à des liens de dépendance économique, augmente les probabilités que les femmes vivent une situation d'itinérance à la suite d'une séparation^[14].

La pauvreté et le maintien dans des rôles traditionnels influencent négativement la capacité des femmes à trouver un logement locatif décent, à le payer et à le garder^[15,16]. Par exemple, plusieurs femmes assument le rôle traditionnel de proche aidante auprès de parents âgés ou en situation de handicap, sans structure adéquate de soutien, ce qui contribue à une fragilisation et à un appauvrissement économique et social^[03].

En raison des multiples oppressions qu'elles subissent, certaines femmes en situation d'itinérance sont plus vulnérables : femmes autochtones, femmes trans, femmes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique, travailleuses du sexe, femmes immigrantes, femmes issues des minorités visibles, femmes s'identifiant à une minorité sexuelle, jeunes femmes, femmes monoparentales, femmes âgées, ou femmes enceintes^[17-19]. Par exemple, les femmes issues de l'immigration ou des minorités visibles, les cheffes de famille monoparentale ou celles vivant avec un handicap sont souvent victimes de discrimination dans le processus de recherche d'un logement^[20]. Les femmes locataires à faible revenu seraient particulièrement vulnérables aux abus de la part de leur propriétaire, du concierge, ou d'un colocataire en raison de leurs conditions de vie précaires^[16]. Les femmes âgées à faible revenu seraient particulièrement à risque de perdre leur logement à la suite du décès de leur conjoint^[21].

Comme pour d'autres personnes en situation d'itinérance, il apparaît que les séjours en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation, en centre de détention ou en centre hospitalier peuvent constituer un facteur de fragilisation, d'abord en coupant les liens qui permettent de s'affilier, ensuite en ne favorisant pas le développement d'habiletés permettant de trouver et de garder un logement^[03]. Certaines femmes admises en maison d'hébergement de manière temporaire risqueraient de basculer vers l'itinérance lorsque le séjour se termine, puisqu'elles n'auraient pas eu suffisamment de temps pour entreprendre les démarches d'insertion sociale nécessaires pour répondre aux difficultés qu'elles ont vécues^[22].

La détresse liée à la violence subie et à la pauvreté, pour sa part, pourrait contribuer à l'émergence de certaines difficultés chez les femmes : problèmes de santé physique, troubles liés à l'usage d'une substance et autres dépendances, troubles mentaux et risque de vivre une période d'institutionnalisation, accentuant la possibilité qu'elles se retrouvent en situation d'itinérance^[15].

Avant de se retrouver en situation d'itinérance, les femmes peuvent chercher par tous les moyens à éviter cette situation. Certaines peuvent mettre en place des stratégies portant atteinte à leur dignité, à leur intégrité et à leur sécurité, telles que demeurer avec un conjoint exerçant de la violence physique, sexuelle ou psychologique à leur égard ; consentir à des relations sexuelles avec leur propriétaire pour éviter l'éviction ; tolérer des conditions de logement inacceptables ; offrir des services sexuels en échange d'un hébergement temporaire^[03,13,16]. Une femme confrontée à ces situations ne pourrait considérer son hébergement comme un réel chez-soi en raison des risques pour sa santé mentale et physique.

LEURS EXPÉRIENCES : QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

L'itinérance expose les femmes à de nombreuses sources de violences physiques, psychologiques et sexuelles. Les rapports entre les hommes et les femmes en situation d'itinérance se déploient souvent sous l'angle de l'exploitation et des rapports de pouvoir asymétriques^[13]. La majorité des femmes vivant en situation d'itinérance auraient vécu de la violence physique, psychologique ou sexuelle de la part d'un membre de leur famille ou de leur partenaire^[03,13,23-25]. Les femmes peuvent accepter des relations marquées par différentes formes de violence afin de répondre à leurs besoins de survie^[13]. D'un autre côté, elles peuvent consacrer une grande partie de leur temps à se prémunir contre les violences physiques et sexuelles^[04,13]. Elles peuvent développer diverses stratégies pour y parvenir, par exemple, faire l'acquisition d'un chien^[25], entretenir des relations intimes homosexuelles^[26] ou s'unir à un homme pour tenter de bénéficier d'une forme de protection^[13,23,27,28].

Les femmes en situation d'itinérance tenteraient également de camoufler leur situation d'itinérance, souhaitant passer inaperçues et devenant ainsi difficiles à repérer dans le tissu urbain^[29]. D'autre part, les femmes en situation d'itinérance auraient davantage tendance à s'isoler qu'à se regrouper, par peur, méfiance envers les autres ou parce qu'elles ont honte de leur situation^[30].

La réalité des femmes en situation d'itinérance est aussi marquée par des facteurs biologiques. Les menstruations, par exemple, posent un défi d'hygiène supplémentaire pour elles^{2[04,29,29]}. Ayant un accès restreint à la contraception, certaines femmes seraient aussi plus à risque de vivre une grossesse ou de contracter des infections transmises sexuellement.

Une grossesse, désirée ou non, pourrait être un vecteur d'espoir et de changement pour les femmes en situation d'itinérance^[03], tout en exacerbant leurs difficultés^[19]. Vivre une situation d'itinérance pendant la grossesse comporterait des risques, dont un faible poids à la naissance chez l'enfant^[31]. Certaines mères peuvent ne pas être suivies ni passer les examens prévus au cours de leur grossesse, sauf lorsqu'elles se retrouvent à l'hôpital pour d'autres motifs (agression physique, sexuelle, surdose, etc.)^[32]. Par ailleurs, certaines mères en situation d'itinérance chercheraient à cacher leur situation d'instabilité résidentielle le plus longtemps possible pour éviter la perte de la garde de leurs enfants^[33], et ne pas décevoir ainsi leurs espoirs et amplifier leur détresse^[03,32]. Les femmes en situation d'itinérance peuvent aussi cacher leur grossesse par crainte de s'exposer davantage à la violence (d'un ex-conjoint, par exemple)^[34,35].

QUELS SONT LES BESOINS PARTICULIERS DES FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE ?

Les femmes en situation d'itinérance auraient besoin de protection, de soutien et d'une aide psychologique et juridique en lien avec la violence subie ou d'autres traumatismes vécus^[29]. Celles qui ont été victimes d'agressions sexuelles auraient aussi besoin de soutien afin de dénoncer leur agresseur et de se reconstruire intérieurement^[36]. Les mères victimes de violence conjugale auraient besoin d'un soutien exempt de jugement, et qui s'abstienne de les tenir responsables des conséquences de cette violence sur leurs enfants^[37].

Les femmes en situation d'itinérance auraient aussi besoin de pouvoir accéder à des services et à du matériel en lien avec leur santé sexuelle, reproductive et maternelle, tels que des mesures de contraception, des examens gynécologiques, des tests et un suivi de grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, des tests de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et des produits d'hygiène féminine^[38,39].

² À noter que des hommes trans peuvent également avoir des menstruations.

QUELS SONT LES OBSTACLES À L'UTILISATION DES SERVICES ?

Certaines femmes auraient de la difficulté à se reconnaître comme des personnes en situation d'itinérance, bien qu'elles soient sans domicile fixe et utilisent les ressources en itinérance^[03]. Il peut aussi y avoir une méconnaissance des services, particulièrement chez les plus jeunes^[13], chez celles qui sont réfugiées ou issues d'une immigration récente^[30] et chez celles se retrouvant en situation d'itinérance à un âge avancé^[40].

Les femmes victimes d'agression sexuelle peuvent avoir de la difficulté à dénoncer cette situation, soit parce qu'elles éprouvent un sentiment d'isolement, qu'elles ignorent les moyens dont elles disposent pour le faire ou parce qu'elles ont peur d'être à nouveau victimisées à travers le processus juridique et médical^[41].

Les femmes en situation d'itinérance peuvent aussi éprouver une méfiance vis-à-vis des professionnels, notamment lorsqu'elles ont eu des expériences antérieures difficiles^[19], avoir peur d'être jugées négativement et que le service donné en soit affecté^[04]. Certaines mères craindraient de perdre la garde de leurs enfants en révélant leur situation d'itinérance^[42]. Cette méfiance peut même entraîner un refus d'accepter l'aide qui leur est proposée^[19].

La structure de certaines ressources d'aide peut constituer un obstacle à l'utilisation des services par certaines femmes en situation d'itinérance. Par exemple, il existe très peu de services d'hébergement pour les femmes, ayant ou non des enfants, qui ne présentent pas de problèmes spécifiques se rapportant à la santé mentale, à la violence conjugale ou aux troubles liés à l'utilisation d'une substance^[15]. De plus, les temps d'attente importants, par exemple en raison d'une offre annuelle restreinte de nouvelles places en logement à loyer modique, limitent l'accès des femmes à un logement abordable et peuvent générer une instabilité résidentielle et de nombreux allers-retours entre les ressources d'hébergement d'urgence, la rue et les maisons d'hébergement^[03]. Enfin, la mixité de certaines ressources d'aide^[08] et leur fort achalandage pourraient avoir un effet dissuasif sur certaines femmes^[30].

³ Des femmes en situation d'itinérance ont déclaré, lors de leur participation à diverses études abordant la thématique de l'hébergement en maisons d'hébergement, avoir prétendu vivre une situation de violence conjugale ou de dépendance afin d'obtenir une place.

QUELLES SONT LES PISTES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER ?

- Mettre en place des stratégies de réflexion et de sensibilisation au sein des services et des ressources, particulièrement auprès des jeunes femmes, afin de déconstruire les stéréotypes rattachés à la féminité traditionnelle, par exemple en ce qui a trait aux façons d'exprimer de la colère face aux violences vécues^[43].
- Favoriser le développement de liens de confiance visant la création d'un sentiment de sécurité physique, émotionnelle et psychologique^[44].
- Dans le respect des règles et avec le consentement de la personne, assurer le partage d'information et la continuité des services offerts par les différents partenaires (service de police, centre hospitalier, services psychosociaux rendus par le CLSC d'un CISSS ou d'un CIUSSS, centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel [CALAC] et centres d'aide aux victimes d'acte criminel [CAVAC]). Cela pourrait éviter qu'une femme victime de violence sexuelle ou physique ait à répéter son histoire et permettrait d'offrir une réponse adaptée à ses besoins le plus rapidement possible.
- Par respect pour la vie privée de la personne, éviter de partager des informations pouvant lui porter préjudice si elles ne sont pas pertinentes au suivi clinique.
- Être attentif aux signes d'un trouble de stress post-traumatique et aux autres conséquences des traumatismes et des violences^[29], cela en évitant d'être intrusif, ces traumatismes découlant souvent d'abus de confiance et d'une violation des limites^[44].
- Explorer de manière systématique le risque de précarité résidentielle à la suite d'une rupture conjugale ou dans les cas où une situation de violence conjugale est soupçonnée. *Utiliser, par exemple, l'[Outil de repérage IRIS](#) (Instrument de repérage et d'identification des situations résidentielles instables et à risque).*
- Assurer un suivi en matière de santé sexuelle, reproductive et maternelle. S'assurer que des serviettes hygiéniques ou d'autres produits hygiéniques féminins soient disponibles gratuitement dans les espaces accueillant des femmes en situation de précarité.

- Offrir aux mères un soutien relativement au soin des enfants, selon les besoins et le contexte : renforcement des capacités parentales, aide psychologique apportée aux enfants vivant une situation d'instabilité résidentielle ou ayant été témoins de violence conjugale, mesures de répit pour la mère, etc.^[42]. Consulter ce [Répertoire des organismes de soutien à la famille](#) selon les régions.
- Favoriser et soutenir la participation sociale des femmes en situation d'itinérance dans une perspective d'intégration sociale et de reconnaissance de l'itinérance au féminin^[04].
- Privilégier une approche d'intervention féministe permettant d'explorer comment les rapports sociaux de genres ainsi que les problématiques qu'ils génèrent ont contribué à la situation d'itinérance chez la femme^[15].
- Favoriser les échanges avec d'autres femmes et le soutien par des paires aidantes^[19,42].

POUR EN SAVOIR PLUS

COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES FEMMES APPARTENANT À CERTAINS SOUS-GROUPES DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE :

- [Jeunes](#)
- [Personnes âgées](#)
- [Personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme](#)
- [Personnes ayant une déficience physique](#)
- [Personnes immigrantes](#)
- [Personnes LGBTQ+](#)
- [Personnes des Premières Nations et Inuit](#)

LISTE DES RÉFÉRENCES

01. Latimer, E., et Bordeleau, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018* (p. 267). Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002292/>
02. Latimer, E., et Bordeleau, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance sur l'île de Montréal le 24 avril 2018* (version révisée du 8 avril 2019 ; p. 143). Ville de Montréal et CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. <https://jecomptemtl2018.ca/wp-content/uploads/2019/04/rapport-montral-rvision-8-avril-2019.pdf>
03. Gélinau, L., Brisseau, N., et Seck, A. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec — Rapport de la recherche qualitative* (p. 130). Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ). <http://www.raiiq.org/images/recherches/La%20spirale%20de%20l'itin%C3%A9rance%20au%20f%C3%A9minin.pdf>

04. Bellot, C., et Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95-121. <https://doi.org/10.7202/1041700ar>
05. Narendorf, S. C., Jennings, S. W., et Maria, D. S. (2018). Parenting and homeless: Profiles of young adult mothers and fathers in unstable housing situations. *Families in Society*, 97(3), 200-211. <https://doi.org/10.1606/1044-3894.2016.97.29>
06. Mayol, S. (2014). De l'homme sans domicile au père sans logement personnel : tensions de genre dans l'intervention sociale. *Le Télémaque*, 46(2), 119-133. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/tele.046.0119>
07. Gulliver-Garcia, T. (2016). *Putting an end to child and family homelessness in Canada* (rapport de recherche ; p. 138). Raising the Roof / Chez Toit. <https://www.raisingtheroof.org/wp-content/uploads/2015/10/CF-Report-Final.pdf>
08. Tutty, L. M., Ogden, C., Giurgiu, B., et Weaver-Dunlop, G. (2014). I built my house of hope: Best practices to safely house abused and homeless women. *Violence Against Women*, 1-20. <https://doi.org/10.1177/1077801213517514>
09. Gaetz, S. A., Donaldson, J., Richter, T., et Gulliver, T. (2013). *The state of homelessness in Canada in 2013* (The Homeless Hub Paper Series # 4 ; p. 49). The Homeless Hub Press. <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/SOHC2103.pdf>
10. Latimer, E., McGregor, J., Méthot, C., et Smith, A. (2015). *Je compte Montréal 2015. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015* (p. 87). Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_DENOMBREMENT_ITINERANCE_102015.PDF
11. Roy, S., et Hurtubise, R. (2007). *L'itinérance en questions*. Presses de l'Université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/itinérance-questions-1561.html>
12. Bellot, C., Burns, V., Côté, P.-B., Flynn, C., Fontaine, A., Greissler, É., Grenier, S., Hurtubise, R., MacDonald, S.-A., Mensah, M. N., et Rivard, J. (2018). *Rendre visible l'itinérance au féminin* (programme Actions concertées, rapport de recherche no 2016-FI-196118 ; p. 28). Secrétariat à la condition féminine et Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC). http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/448958/Femmes-itinerance_rapport_C.Bellot.pdf/a61da4d6-3ce5-4f30-adc9-ff215f3650e0
13. Côté, P.-B., Flynn, C., Blais, M., Manseau, H., et Fournier, É. (2017). L'itinérance comme vecteur de reproduction des rapports de genre inégalitaires : une analyse des relations intimes chez les jeunes. *Service social*, 63(2), 85-98. <https://doi.org/10.7202/1046501ar>
14. Tessler, R., Rosenheck, R., et Gamache, G. (2001). Gender differences in self-reported reasons for homelessness. *Journal of Social Distress and Homelessness*, 10(3), 243-254. <https://doi.org/10.1023/A:1016688707698>

15. Gélinau, L., Loudahi, M., Bourgeois, F., Brisseau, N., Potin, R., et Zoundi, L. (2006). Le droit à sa place. *Recherches féministes*, 19(2), 125-141. <https://doi.org/10.7202/014845ar>
16. Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). (2015). *Femmes, logement et pauvreté* (p. 12). <http://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2015/03/Femmes-logement-et-pauvrete.pdf>
17. Harper, E., et Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes. Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 15-27. <https://doi.org/10.7202/1029259ar>
18. Shantz, L. R. S. (2012). *Negotiating the margins: Aging, women and homelessness in Ottawa* (thèse de doctorat en criminologie, Université d'Ottawa). <http://www.ruor.uottawa.ca/handle/10393/23277>
19. Finfgeld-Connett, D. (2010). Becoming homeless, being homeless, and resolving homelessness among women. *Issues in Mental Health Nursing*, 31(7), 461-469. <https://doi.org/10.3109/01612840903586404>
20. Conseil des Montréalaises. (2006). *Les femmes et le logement à Montréal* (p. 46). Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTREALAISES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CdeM-LogAVIS.pdf
21. Conseil des Montréalaises. (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal. Voir l'invisible* (p. 36). Ville de Montréal. http://fede.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/2017_cm_itinerance_des_femmes_imp.pdf
22. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2017). *Avis présenté au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre de la consultation sur le projet de règlement modifiant le règlement sur l'aide aux personnes et aux familles* (p. 13). http://fede.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/2017-09-11-fmfh-memoire-objectif-emploi_00000002.pdf
23. Watson, J. (2011). Understanding survival sex: Young women, homelessness and intimate relationships. *Journal of Youth Studies*, 14(6), 639-655. <https://doi.org/10.1080/13676261.2011.588945>
24. Watson, J. (2013). Homelessness, gender-based violence and social capital: The function of sexual alliances. *Parity*, 26(10), 13-14.
25. Flynn, C., Damant, D., et Lessard, G. (2015). Le projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative. *Recherches féministes*, 28(2), 53-79. <https://doi.org/10.7202/1034175ar>

26. Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? *Lien social et Politiques*, 49, 173-182. <https://doi.org/10.7202/007912ar>
27. Blais, M., Côté, P.-B., Manseau, H., Martel, M., et Provencher, M.-A. (2012). Love without a home: A portrait of romantic and couple relationships among street-involved young adults in Montreal. *Journal of Youth Studies*, 15(4), 403-420. <https://doi.org/10.1080/13676261.2012.663892>
28. Osthus, I. S., et Sewpaul, V. (2014). Gender, power and sexuality among youth on the streets of Durban: Socio-economic realities. *International Social Work*, 57(4), 326-337. <https://doi.org/10.1177/0020872814524966>
29. Van Berkum, A., et Oudshoorn, A. (2015). *Best practice guideline for ending women's and girl's homelessness* (p. 179). All Our Sisters, Women's Community House. <http://www.abeoudshoorn.com/wp-content/uploads/2015/08/Best-Practice-Guideline-for-Ending-Womens-and-Girls-Homelessness.pdf>
30. La rue des Femmes. (2010). *La différenciation entre l'état d'itinérance féminine et masculine : analyse différenciée selon le genre* (p. 6). <http://www.laruedesfemmes.org/presse/differenciation-entre-letat-ditinerance-au-feminin-et-letat-ditinerance-au-masculin/>
31. Cutts, D. B., Coleman, S., Black, M. M., Chilton, M. M., Cook, J. T., Ettinger de Cuba, S., Heeren, T. C., Meyers, A., Sandel, M., Casey, P. H., et Frank, D. A. (2015). Homelessness during pregnancy: A unique, time-dependent risk factor of birth outcomes. *Maternal and Child Health Journal*, 19(6), 1276-1283. <https://doi.org/10.1007/s10995-014-1633-6>
32. La rue des Femmes. (2018). *Portrait de l'itinérance au féminin. Réalité 2018* (rapport de recherche ; p. 22). <http://www.laruedesfemmes.org/wp-content/uploads/2018/11/Litinerance-au-feminin-2018.pdf>
33. Conseil du statut de la femme. (2012). *Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficulté : un aperçu de la situation* (p. 30). <https://csf.gouv.qc.ca/article/2012/04/19/reflexion-sur-litinerance-des-femmes-en-difficulte/>
34. Laberge, D., Morin, D., et Roy, S. (2000). L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 83-99). MultiMondes. [https://books.google.ca/books?id=DT6s1U5m8_oC&lpg=PA83&dq=Laberge%2C%20Morin%2C%20et%20Roy%2C%20S.%20\(2000\).%20L%E2%80%99itin%C3%A9rance%20des%20femmes%C2%A0%3A%20les%20effets%20convergents%20de%20transformations%20soci%C3%A9tales.%20Dans%20D.%20Laberge%20\(dir.\)%2C%20L%E2%80%99errance%20urbaine%20\(p.%2083-99\).%20Sainte-Foy%2C%20Qu%C3%A9bec%C2%A0%3A%20Les%20%3A%20Multimondes.&lr&hl=fr&pg=PA83#v=onepage&q&f=false](https://books.google.ca/books?id=DT6s1U5m8_oC&lpg=PA83&dq=Laberge%2C%20Morin%2C%20et%20Roy%2C%20S.%20(2000).%20L%E2%80%99itin%C3%A9rance%20des%20femmes%C2%A0%3A%20les%20effets%20convergents%20de%20transformations%20soci%C3%A9tales.%20Dans%20D.%20Laberge%20(dir.)%2C%20L%E2%80%99errance%20urbaine%20(p.%2083-99).%20Sainte-Foy%2C%20Qu%C3%A9bec%C2%A0%3A%20Les%20%3A%20Multimondes.&lr&hl=fr&pg=PA83#v=onepage&q&f=false)

35. Lanzarini, C. (2003). Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale. *Cahiers du Genre*, 35(2), 95-115. <https://doi.org/10.3917/cdge.035.0095>
36. Rheault, M.-E. (2016). *Femmes itinérantes à l'abri de la violence. Étude sur les besoins des femmes en situation ou à risque d'itinérance* (rapport de recherche ; p. 72). ConcertAction femmes Estrie. https://docs.wixstatic.com/ugd/5a543a_3181bace1f5b455d821e3b22fc0e907e.pdf
37. Côté, I. (2016). *L'évolution des pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec* (thèse de doctorat en travail social, Université de Montréal). <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/18521>
38. Kulmann, A., Peters Bergquist, E., Danjoint, D., et Wall, L. L. (2019). Unmet menstrual hygiene needs among low-income women. *Obstetrics & Gynecology*, 133(2), 238-244. <https://doi.org/10.1097/AOG.0000000000003060>
39. Lemoine, D. (2016). Service coordination for homeless pregnant women in Toronto. Dans N. Nichols et C. Doberstein (dir.), *Exploring effective systems responses to homelessness* (p. 132-152). The Canadian Observatory on Homelessness Press. https://homelesshub.ca/sites/default/files/Systems_Book_-_Web.pdf
40. Gagné, J., et Poirier, M. (2013). Vieillir dans la rue. *Relations*, 767, 33-35.
41. Côté, I., et LeBlond, C. (2003). *Document de formation sur l'intervention psychosociale auprès des victimes d'agression sexuelle* (p. 172). Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. <https://ciusssmcq.ca/telechargement/220/document-de-formation-sur-l-intervention-psychosociale-aupres-de-victimes-d-agre/>
42. Averitt, S. S. (2003). "Homelessness is not a choice!" The plight of homeless women with preschool children living in temporary shelters. *Journal of Family Nursing*, 9(1), 79-100. <https://doi.org/10.1177/1074840702239492>
43. Flynn, C., Cribb, M., et Damant, D. (2018). Jeunes femmes de la rue et féminités marginalisées. Que nous révèlent les récits des principales intéressées ? *Revue Jeunes et Société*, 3(1), 98-113.
44. Lewis, C. (2016). *Une réalité urbaine. L'itinérance des femmes à Montréal*. Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal. https://www.mmfim.ca/wp-content/uploads/2016/10/C.Lewis_Femmes-itine%C4%9Bance_VersionArticles2016.pdf

Principes clés: un premier pas dans le Guide

- Principes clés du Guide des bonnes pratiques en itinérance

Fiches sur les pratiques de base à adopter

- Accueillir des personnes en situation d'itinérance dans les services
- Répondre aux besoins et orienter dans les services
- Donner des soins de santé à des personnes en situation d'itinérance
- Accompagner des personnes en situation d'itinérance

Fiches sur les situations défi rencontrées dans l'intervention

- Protéger les personnes lorsque leur état ou la situation le requiert
- Susciter l'engagement et l'implication chez les personnes
- Comprendre et agir auprès des personnes dont les comportements dérangent
- Soutenir les personnes présentant un trouble lié à l'utilisation d'une substance et un trouble mental
- Accompagner des personnes en contact avec la justice
- Assurer le relais avant, pendant et après un passage en hébergement dans un établissement ou dans un organisme
- Intervenir auprès des personnes lors d'un passage en centre hospitalier
- Agir sur l'instabilité résidentielle pour prévenir le passage vers l'itinérance
- Accompagner les personnes vers la stabilité résidentielle
- Accompagner les personnes des Premières Nations et les Inuit en situation d'itinérance

Compléments d'information sur certaines populations

- Femmes
- Hommes
- Jeunes
- Personnes âgées
- Personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme
- Personnes ayant une déficience physique
- Personnes immigrantes
- Personnes LGBTQ+
- Personnes des Premières Nations et Inuit

HURTUBISE, Roch, ROY, Laurence, TRUDEL, Lucie, ROSE, Marie-Claude et PEARSON, Alexis (2021).
Guide des bonnes pratiques en itinérance. Montréal : CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

ÉDITION

La Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Le Guide des bonnes pratiques en itinérance découle du mandat confié au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et réalisé par le CREMIS grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux et en collaboration avec ce dernier, afin d'appuyer le déploiement de la *Stratégie d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir*, dans le cadre du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Bibliothèque et Archives Canada, 2021

ISBN: 978-2-550-86646-6 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable du CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

Pour citer ce document:

HURTUBISE, Roch, ROY, Laurence, TRUDEL, Lucie, ROSE, Marie-Claude et PEARSON, Alexis (2021). *Guide des bonnes pratiques en itinérance*. Montréal : CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

© CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2021